



Aux parents des élèves de 2^e année

Voici la liste des articles que votre enfant devra se procurer pour septembre 2026. Vous devrez renouveler ces articles **au fur et à mesure qu'il en a besoin**.

- 4 duo-tangs à identifier : un rouge, un jaune pour la musique, un bleu et un vert pour C.C.Q
- 1 paire de ciseaux
- 2 gommes à effacer blanches
- 1 règle en centimètres (30 cm) (aucune règle souple)
- 24 crayons au plomb HB **de qualité**
- 2 stylos : 1 rouge, 1 bleu
- 24 crayons à colorier en bois
- 1 bâton de colle (40 gr.)
- 1 cartable rigide de 1 ½"
- 1 paquet de 8 séparateurs
- 1 grand sac de plastique transparent (identifié au nom de l'élève)
- 1 petit sac de plastique transparent (identifié au nom de l'élève)
- 1 Aiguiseur avec réservoir qui visse
- 4 chemises à 2 pochettes et 3 trous
- 12 crayons-feutres à pointes larges
- 1 paquet de (10) pochettes protectrices transparentes (**à placer dans le cartable**)
- 2 crayons surligneurs (de couleurs différentes) rose et bleu
- 2 crayons effaçables à sec
- 2 cahiers d'exercices ligné de 32 pages
- 2 petits cahiers interlignés pointillés (1 bleu et 1 jaune)
- 1 pochette (duo-tang avec pochettes à l'intérieur) avec attaches parisiennes identifiée au nom de l'élève
- 2 pochettes protectrices transparentes
- 1 dizaine de feuilles lignées

**Tout apporter
au début de
l'année**

Autres articles nécessaires :

Sac d'école, étui à crayons avec fermeture éclair. Si certains articles peuvent servir encore cette année, il n'est pas nécessaire d'en acheter des neufs. Les élèves doivent avoir des chaussures d'intérieur et d'extérieur.

N.B. Il est possible que l'enseignant(e) de votre enfant vous demande quelques articles supplémentaires en début d'année.

IL EST IMPORTANT DE BIEN IDENTIFIER TOUS LES ARTICLES

VOUS RECEVREZ EN DÉBUT D'ANNÉE SCOLAIRE UNE FACTURE POUR LES CAHIERS D'ACTIVITÉS.

La liste est disponible sur le site Internet de l'école : <https://lanouette.cskamloup.qc.ca>

Le service de garde « LE COFFRE-AUX-TRÉSORS » sera ouvert à compter du 26 août dès 7 h 15.